



ASSOCIATION DES KINÉSITHÉRAPEUTES ANCIENS DE LOUVAIN

Louvain-la-Neuve, le 15 octobre 2011

Chers vous tous,

Depuis quelques années l'UCL poursuit son projet de rassembler ses anciens. L'AKAL s'inscrit dans ce mouvement car nous sommes convaincus qu'à côté de la qualité de l'enseignement, la reconnaissance nationale et internationale d'un diplôme – et donc de son Université – est également liée à l'image transmise par ses anciens.

Notre profession a besoin de cette reconnaissance et notre travail en est directement influencé. C'est pourquoi, nous vous encourageons à rejoindre le réseau des anciens de l'UCL et si ce n'est pas encore le cas, notre Association des anciens kinésithérapeutes de Louvain (AKAL) par la même occasion. Cette année, le professeur Thierry Zintz, doyen de la Faculté des sciences de la motricité (FSM), se joint à nous en vous invitant, lui-même, à rejoindre l'AKAL.

En cotisant pour votre association, vous rejoignez vos pairs qui, comme vous, souhaitent rester en contact, être attentifs aux évolutions de leur formation, participer à des conférences ou des formations, rencontrer d'autres professionnels pour enrichir notre pratique quotidienne. Rejoindre l'AKAL, c'est profiter de toutes ces occasions et rester en contact avec l'UCL en partageant ses valeurs, ses ambitions, son rayonnement et son évolution.

L'AKAL a signé une convention avec l'UCL. Cette collaboration permet aux membres des associations signataires de bénéficier d'avantages réservés aux seuls cotisants. Avantages qui s'additionnent aux services que l'UCL propose gratuitement à tous ses anciens (voir verso).

Deux démarches s'offrent à vous : la première est de simplement mettre à jour vos coordonnées via le site Alumni et de profiter des services que l'UCL destine à tous ses anciens. La seconde, complémentaire, est de soutenir votre association d'anciens. Cette affiliation, comprenant l'accès à l'ensemble des avantages proposés, est possible grâce à une cotisation de 25 € versée sur le compte de l'association 310-0651433-67. Outre les avantages offerts par l'UCL, l'AKAL vous propose un accès illimité à son site sur lequel vous pourrez profiter de ses informations et discussions ouvertes ainsi que l'accès gratuit aux quatre conférences organisées au cours de cette année 2011-2012 (plus d'informations sur notre site : www.uclouvain.be/alumni-akal).

À côté de cela, notre équipe motivée et dynamique se veut disponible pour répondre à vos questions, attentes et propositions diverses. Notre site reste notre plaque tournante. Nous vous invitons d'ores et déjà à jeter un oeil à la partie accessible à tous, puis à nous rejoindre plus activement.

Versez dès aujourd'hui votre cotisation à l'AKAL (25 €), c'est votre soutien qui construit le programme 2012 !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez encore des questions.
Au plaisir de vous lire et de vous rencontrer.

Pour l'AKAL,
Anne-Claire LATIERS,
Présidente

Pour la Faculté des sciences de la motricité,
Pr Thierry Zintz,
Doyen

www.uclouvain.be/alumni-akal – secretariat.akal@hotmail.com
Numéro de compte : 310-0651433-67 – IBAN : BE93 3100 6514 3367 (BIC : BBRUBEBB)